

ANNEE 2023

SEANCE PUBLIQUE
DU 30 MARS 2023

Délibération n°

2023031

Date de convocation : 24/03/2023

Date d'affichage : 03/04/2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19
Pouvoirs : 4
Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 04/04/2023
Reçu en préfecture le 04/04/2023
Publié le
ID : 064-216401000-20230330-2023031-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, située à la Mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 mars 2023, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), Mme Valérie RECART (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Mme Laure TREMOUILLE (pouvoir à Mme Valérie ETCHART), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

OJ n°8.3 : Affectation des résultats de l'exercice 2022 Budget général

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Pour mémoire :

Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)	-	101 144.40€
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (N-1)		0.00€

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2022 :

Solde d'exécution de l'exercice (R-D)	-	1 316 980.46€
Résultat d'investissement antérieur reporté (N-1)		- 101 144.40€
Résultat final		- 1 418 124.86€

Restes à réaliser au 31/12/2022 :

Dépenses d'investissement		- 117 279.20€
Recettes d'investissement		490 000.00€
TOTAL RAR		372 720.80€

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2022 :

Rappel solde d'exécution cumulé	- 1 418 124.86€
Rappel solde RAR	372 720.80€
Besoin de financement	1 045 404.06€

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat exercice 2022	1 182 024.08€
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	0.00€
Total à affecter	1 182 024.08€

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2022 du budget général,
comme indiqué ci-dessous :

Affectation du résultat cumulé de la section de fonctionnement :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068)	1 045 404.06€
Affectation du solde disponible à la ligne 002	136 620.02€

Fait à Bassussarry, le 30 mars 2023.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

